

ASSOCIATION FONCIÈRE DE BERSTETT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Membres titulaires : 8
Membres présents : 6
Affiché le : 1^{er} février 2026

SÉANCE DU 26 JANVIER 2026

Sous la présidence de M. Jean-Marc URBAN, Président de l'Association Foncière de BERSTETT et membre titulaire ; Étaient présents :

Membres titulaires : M. Jean Claude LASTHAUS maire et membre de droit, M. Mathieu FREYSZ, M. Valentin URBAN, M. Denis KRENCKER, M. Freddy JACOB titulaires

Membres suppléants : M. Denis URBAN, M. Michel HEINTZ, M. Jean-Pierre SCHOTT

Absents excusés : M. Didier DURINGER M. Freddy PFRIMMER, Le représentant de la DDT

7. OBJET : CESSIION D'UNE PORTION DE PARCELLE A LA COMMUNE POUR LA CREATION D'UNE MARE

La commune projette de réaliser une mare d'environ 100m² dans le cadre de la trame verte et bleue afin de favoriser la présence et le développement de la faune locale et de préserver la biodiversité.

Pour réaliser cette opération, la commune souhaite acquérir une portion de parcelle appartenant à l'association foncière de Berstett située :

- Section n° 42 parcelle n°97 **pour 7,59 ares** sur une surface totale de 25,58 ares

Le bureau après délibération,

Décide la cession de la portion de parcelle ci-dessus à la commune à l'euro symbolique,

Autorise le président à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

APPROUVÉ À LA MAJORITÉ – UNE ABSTENTION

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Jean-Claude LASTHAUS



Le président,
M. Jean-Marc URBAN